



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 72/12  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 29 Procurations : 06

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 18 SEP. 2012

Affiché le : 19 SEP. 2012

L'An deux mille douze, le treize septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 07 septembre 2012

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, AUDIGUIER, LIAN, BEUILLE, GONZALEZ, SALAÜN, DURAND, PLATEAU, SCHINTONE, ANDUZE, BERNES, TISSEYRE, ESPINOSA, GUZOU, ZAMBONI, LASSALLE, CASTAING, BENHADJ, MARQUIER, RIGAUD, MOUNIC, GESTA.

**PROCURATIONS**

M. CANEZIN	à	Mme MAUREL
Mme DECAMPS	à	Mme AUDIGUIER
Mme PETIT	à	Mme DURAND
Mme LLOUBERES	à	M. RIGAUD
M. FERTE	à	Mme GESTA
M. LOJGE	à	Mme MOUNIC

**Secrétaire** : Madame Mélanie DURAND a été élue secrétaire de séance à l'unanimité

**OBJET** : FINANCES - Bâtiments communaux - rénovation de couverture - demande de subvention au Conseil Général

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il apparait nécessaire de rénover la couverture du centre socio-culturel et de la salle n°1 pour la somme de 9 216,00 € HT.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour aider la Commune dans ces investissements.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

- De demander une subvention au Conseil Général pour aider la commune dans ces investissements.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne le 13 septembre 2012

Le Maire

Lysiane MAUREL

